

## 5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

### Chargé(e) de mission pastorale

Référentiel d'activités	Référentiel de compétences (compétences évaluées)	Référentiel d'évaluation	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>A. Conception et coordination de projets pastoraux</p> <p>Pour le Chargé(e) de mission pastorale il s'agit de bien connaître l'établissement dans lequel il intervient afin de concevoir et coordonner des projets pastoraux en déclinant les orientations politiques, la stratégie de l'établissement et de l'autorité religieuse</p>	<p>A1. Concevoir pour l'établissement de référence, des projets d'animation, un programme, un plan d'actions, adaptés aux publics</p> <p>A2. Piloter, gérer, mettre en œuvre des projets pastoraux</p> <p>A3. Évaluer les actions conduites</p>	<p><b>Par la formation</b></p> <p>1)<sup>1</sup> Dossier présentant une étude de cas ou un projet d'animation pastorale (objectifs, publics, contexte, moyens, acteurs, dispositifs, supports, évaluation, environnement, relations, réseaux...)</p> <p>2)<sup>2</sup> Présentation orale et entretien d'une durée de 30 à 45 mn</p> <p><b>Par la VAE</b> : dossier de validation et entretien devant un jury</p>	<p><b>Par la formation</b></p> <p>-Compréhension du contexte de l'étude de cas</p> <p>-Pertinence globale du projet au regard du contexte et des enjeux</p> <p>-Adéquation des actions et moyens mis en œuvre avec les objectifs et besoins</p> <p>-Capacité à mobiliser des ressources et à les articuler au service du projet</p> <p>-Qualité de la restitution écrite et orale</p> <p><b>Par la VAE</b></p> <p>Fait la preuve des activités de conception et de coordination de projets pastoraux / de propositions pastorales issues de son expérience</p> <p>Montre une analyse sur les choix opérés, au regard des attendus du référentiel</p>
<p>B. Accompagnement des personnes et Animation des projets pastoraux</p> <p>Le Chargé(e) de mission pastorale est amené à proposer et animer</p>	<p>B1. Accueillir et informer les personnes</p> <p>B2. Accompagner – Conseiller les publics visés</p> <p>B3. Faire exister le lieu d'Église en conduisant des activités pastorales en tenant compte du lieu d'exercice et du</p>	<p><b>Par la formation</b></p> <p><u>Pour les compétences B1 et B2</u> :</p> <p>2) Présentation orale et entretien de type analyse de la pratique d'une durée de 30 à 45 mn</p> <p>3) Dossier présentant le descriptif et l'analyse</p>	<p><b>Par la formation</b></p> <p>-Qualité de l'accueil et de la mise en confiance des personnes</p> <p>-Qualités relationnelles, de reformulation et d'écoute active ; manifestation d'une attitude d'empathie</p>

<sup>1</sup> L'évaluation n°1 permet d'évaluer les compétences A1, A2, A3 ; D1. Elle n'est organisée qu'une fois sauf pour les candidats se positionnant sur des blocs distincts !

<sup>2</sup> L'évaluation n°2 permet d'évaluer les compétences A1, A2, A3 ; B1, B2. Elle n'est organisée qu'une fois sauf pour les candidats se positionnant sur des blocs distincts !

<p>des projets pastoraux dans son établissement en donnant sens et cohérence à sa mission. Il est également chargé d'accueillir et d'accompagner les personnes en adoptant une posture éthique</p>	<p>contexte d'intervention</p>	<p>d'un accompagnement réalisé dans un contexte professionnel choisi  <u>Pour la compétence B3 :</u>  4) Un oral avec un support écrit descriptif en présence de pairs qui contribuent à l'échange, sous la conduite d'un enseignant, présentant l'organisation d'une célébration, d'une situation d'accompagnement ou d'une séance de formation</p> <p>Par la VAE : dossier de validation et entretien devant un jury</p>	<p>-Respect du cadre et des principes déontologiques  -Réalisme et faisabilité des activités proposées  -Qualité de la restitution écrite et orale</p> <p>Par la VAE  Fait la preuve des activités d'accompagnement de personnes et de la conduite d'une célébration issues de son expérience  Montre une analyse sur la conduite de l'accompagnement et la conduite d'activités au regard des attendus du référentiel</p>
<p>C. Animation, coordination d'une équipe pastorale / d'aumônerie / de collaborateurs bénévoles, salariés</p> <p>Quel que soit son lieu d'exercice, le Chargé(e) de mission pastorale doit animer et coordonner une équipe de collaborateurs. Il travaille aussi bien avec des bénévoles que des salariés</p>	<p>C3. Animer, gérer une équipe</p>	<p>Par la formation  5) Fiche de synthèse d'une activité d'animation d'équipe à partir d'une étude de cas</p> <p>Par la VAE : dossier de validation et entretien devant un jury</p>	<p>Par la formation  -Capacité à mesurer les attentes des personnes  -Pertinence des actions d'accompagnement proposées aux équipes et aux personnes  -Aptitudes à identifier les éléments d'une situation ou d'un problème  -Présentation explicite et analyse d'une situation (entretien, réunion, conflit...)  -Qualité de la restitution écrite</p> <p>Par la VAE  Fait la preuve des activités d'animation et de gestion d'équipe issues de son expérience  Montre une analyse sur les choix opérés, les décisions prises, au regard des attendus du référentiel</p>
<p>D. Collaboration avec des référents et des réseaux</p> <p>Le Chargé(e) de mission pastorale collabore avec des référents et des réseaux dont il doit connaître et comprendre les règles et les modes de fonctionnement. Son lieu d'exercice peut être dans les secteurs de la santé, de l'éducation</p>	<p>D1. Se positionner dans l'activité</p>	<p>Par la formation  1) Dossier présentant une étude de cas ou un projet d'animation pastorale (objectifs, publics, contexte, moyens, acteurs, dispositifs, supports, évaluation, environnement, relations, réseaux...)</p> <p>Par la VAE : dossier de validation et entretien devant un jury</p>	<p>Par la formation  -Compréhension du contexte de l'étude de cas  -Pertinence globale du projet au regard du contexte et des enjeux  -Adéquation des actions et moyens mis en œuvre avec les objectifs et besoins  -Capacité à mobiliser des ressources et à les articuler au service du projet  -Qualité de la restitution écrite</p>

ou établissements religieux.			<p><b>Par la VAE</b> Fait la preuve de sa capacité à décrire un environnement professionnel au regard des attendus du référentiel Montre une analyse sur les choix opérés, au regard des attendus du référentiel</p>
<p>E. Veille et analyse de la pratique professionnelle</p> <p>Afin de mettre en action ses connaissances et compétences, le Chargé(e) de mission pastorale sera vigilant d'organiser la veille et d'analyser sa pratique professionnelle en lien avec ses valeurs et les situations d'exercice</p>	<p>E1. Se former, actualiser ses connaissances en matière de sciences humaines, théologiques et de pratique</p>	<p><b>Par la formation</b> 6) Un dossier écrit portant sur une question théologique liée à la mission pastorale, qui analyse un texte biblique ou théologique, rend compte de la pensée d'un auteur. Ce dossier écrit est le matériau de base pour un oral de 30 mn qui vise à rendre compte succinctement des conclusions du dossier et à échanger sur les incidences pastorales de ce travail théorique.</p> <p><b>Par la VAE</b> : dossier de validation et entretien devant un jury</p> <p>-----</p> <p>Pour les nouveaux entrants exclusivement, la formation civile et civique enregistrée au répertoire spécifique (Décret n°2017-756 du 3 mai 2017) est validée par l'obtention de ce bloc.</p>	<p><b>Par la formation</b> -Aptitude à présenter le cadre fondateur de sa mission (textes relatifs aux traditions religieuses, lois et règlements) et à le relier à son expérience -Maitrise de l'interprétation des textes -Capacité à rendre compte et à argumenter -Maitrise et mise en pratique de la réglementation dans le domaine professionnel -Qualités rédactionnelles</p> <p><b>Par la VAE</b> Fait la preuve de sa capacité à s'appuyer sur des connaissances et à analyser sa pratique au regard des attendus du référentiel Montre une analyse sur les choix opérés, au regard des attendus du référentiel</p>

**La posture éthique**, en lien étroit avec les compétences techniques attendues, est transversale à toutes les activités et tâches de l'emploi. Elle s'inspire des repères de la pensée sociale de l'Église : l'attention aux personnes (notamment aux plus vulnérables), la subsidiarité, le bien commun. Elle s'incarne principalement dans des attitudes et actions privilégiant le souci d'autrui : Bienveillance / Confiance / Confidentialité / Respect des différences, de la diversité des croyances - Non jugement / Ouverture d'esprit / Respect de la laïcité et de la pluralité des croyances / Mise en œuvre du dialogue.../ Secret professionnel / Discrétion / Gestion de ses émotions et son stress / Adaptation aux situations / Vigilance sur sa propre position et sur les situations et les comportements